

### Subsides

Crédit 1<sup>er</sup>—Administration—Dépenses du programme et contributions, \$35,451,000.

**Le président suppléant (M. Crouse):** Plaît-il à la Chambre d'adopter le crédit 1<sup>er</sup>?

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Six heures.

**Le président suppléant (M. Crouse):** Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

### REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

### AFFAIRES COURANTES

[Français]

#### LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE L'ORATEUR, DU MINISTRE DES TRANSPORTS D'ISRAËL, DE L'AMBASSADEUR D'ISRAËL AU CANADA ET DES FONCTIONNAIRES DU MINISTÈRE DU TRAVAIL

**M. Fernand E. Leblanc (secrétaire parlementaire du ministre du Travail):** Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je pense qu'il serait bon de signaler que nous avons dans la tribune de l'Orateur ce soir, le ministre des Transports d'Israël, qui est accompagné par des fonctionnaires de son ministère et de l'ambassadeur d'Israël au Canada. Nous avons également les fonctionnaires du ministère du Travail.

### ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

#### LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT

La Chambre en comité plénier sous la présidence de M. Béchard reprend l'étude et l'expédition d'un poste des prévisions budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 1977, conformément aux dispositions du paragraphe (9) de l'article 58 du Règlement.

Ministère de l'Agriculture.

Il est résolu qu'une somme n'excédant pas \$35,451,000 soit accordée à Sa Majesté pour l'année financière se terminant le 31 mars 1977 (moins les sommes votées au titre des crédits provisoires), ainsi qu'il suit:

Crédit n° 1—Administration—Dépenses au chapitre des programmes et contributions—\$35,451,000.

**M. Wagner:** Monsieur le président, on me permettra à titre de représentant de la circonscription de Saint-Hyacinthe, circonscription à la fois urbaine et rurale, de participer brièvement au débat dont est saisie la Chambre et d'exprimer quelques opinions sur le malaise dont souffrent certains secteurs de l'économie agricole, et tout particulièrement celui de l'industrie laitière de ma province. Ces difficultés proviennent à la fois des méfaits de l'inflation, des mesures chaotiques du gouvernement et des structures particulières de l'agriculture québécoise.

● (2010)

Il est inutile de se le cacher. Tout comme le travailleur industriel, le travailleur agricole est victime de la montée

[M. l'Orateur.]

effarante des prix à la consommation, qui a atteint 35 p. 100 environ pour la période de 1971 à 1976. Les effets de l'inflation se sont particulièrement fait sentir chez l'agriculteur parce que celui-ci est non seulement un producteur de denrées mais également un consommateur comme tout le monde. Il doit, comme vous et moi, subvenir à ses besoins personnels et à ceux de sa famille mais, comme producteur, il doit aussi se procurer l'équipement et les intrants nécessaires à l'exploitation qu'il dirige.

Plus que tout autre peut-être, l'agriculteur est touché par les augmentations incessantes survenues dans le domaine des grains de provende, des engrais, de l'énergie et des frais de transport. Le producteur de lait en particulier est au surplus confronté par le rétrécissement du marché domestique et international et il doit se défendre contre l'augmentation des importations des produits laitiers. Dans ces circonstances, il mérite plus que l'attention distraite que lui accorde le gouvernement. Il demande que l'on se penche sérieusement sur son sort et que l'on prenne enfin des mesures, draconiennes s'il le faut, afin de redonner à son secteur industriel la prospérité et la sécurité qui lui sont nécessaires comme aux autres citoyens.

Or, pour le producteur de lait, que vient de faire le gouvernement? Sous prétexte que les subventions à la production tendent à réduire l'efficacité et la productivité, invoquant aussi la nécessité de coupures budgétaires, le gouvernement vient d'ordonner une réduction déplorable de son programme de soutien à l'industrie laitière. Mais cette politique est-elle aussi réaliste que le prétend le gouvernement? D'une part, le consommateur verra son budget destiné à l'alimentation sensiblement accru; d'autre part, on court le risque que diminue la consommation des produits laitiers pourtant si importants pour la santé. Enfin, le gouvernement accule à la ruine des centaines de petits producteurs de lait qui, éventuellement, seront à sa charge en vertu d'autres programmes d'assistance. Les économies qu'il prétend réaliser pourraient bien n'être qu'illusoire.

Il y a plus. Le gouvernement est directement responsable des difficultés énormes que, de l'avis même du ministre de l'Agriculture (M. Whelan), l'industrie laitière va rencontrer cette année. Il y a un an, et même deux ans, le ministre incitait énergiquement les producteurs de lait à augmenter leur production au point que le marché domestique est maintenant saturé.

Comble d'imprudence, le gouvernement a haussé de 11 millions de livres le plafond des importations de fromage, maintenant porté à 50 millions de livres. Il autorisait, l'an dernier, l'importation de 10 millions de livres de beurre et, sans égard à l'encombrement du marché international, poussait nos producteurs à fabriquer davantage de la poudre de lait. Est-ce là, monsieur le président, de la planification au sens que tout homme raisonnable donne à ce terme? Le plafonnement à 9 milliards et demi de livres des expéditions admissibles porte un rude coup aux producteurs. En fait, dans la pratique, ce plafond est encore abaissé par la décision du ministre d'imposer une retenue, disons-le carrément, une amende de \$8.60 les 100 livres sur les livraisons qui dépasseront 94.5 p. 100 du contingent individuel.

Pour rendre encore plus difficile la situation du producteur de lait, le ministre lui impose une autre retenue de \$1.35 les 100 livres sur toutes les livraisons faites dans les limites du contingent de mise en marché.

Que cherche donc le ministre? La ruine des producteurs de lait? Devant des décisions aussi draconiennes, on est tenté de le croire. L'effet direct de sa politique résulte dans